

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE FOUMBAN

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE, DE L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

ADDITIF N°02

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE AU
QUARTIER ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT
DU NOUN.

Au lieu de :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

9_ Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 25 SEPT 2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

11_ Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 SEPT 2023
à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Foumban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 27 _ les Rabais

Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 8 : Ordres de service

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux, est signé par le Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Délégué Départemental des Marchés Publics du Noun, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à

l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

Article 48: Edition et diffusion du présent marché

Sept (07) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du Co-contractant et fournis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

Lire plutôt :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

9_ Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 25 SEPT 2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

11_ Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 SEPT 2023 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban, siégeant dans la salle N°02 du 2^{ème} de la Mairie de Foumban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 27 _ les Rabais

Il est à noter que :

- les rabais présentés de manière manuscrite ne seront pas acceptés :
- pour être admis, le rabais doit être mentionné en lettres et en chiffres :

Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 8 : Ordres de service

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux, est signé par le Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant **avec copie au Délégué Départemental des Marchés Publics du Noun, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur, à l'ARMP et au Maître d'œuvre le cas échéant.**

• Article 48: Edition et diffusion du présent marché

Sept (07) exemplaires du présent marché seront édités par les soins du Maître d'Ouvrage et fournis à l'Entrepreneur pour l'enregistrement.

Foumban, le 18 SEPT 2023

Le Maire de la Commune de Foumban,
(Maître d'Ouvrage)

AMPLIATIONS :

- MINMAP/NOUN
- ARMP/OUEST (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- Secrétariat Général
- Affichage (pour information)
- Archives chrono

